



*Saint Vincent de Paul  
(1581-1660)*

# **RETRAITE EN SILENCE**

**pour l'approfondissement de la foi  
pour une guérison âme, esprit et corps**

Les AMIS du PÈRE BILL

---

Cher futur retraitant,

Réjouissez-vous si le Seigneur a mis dans votre cœur le désir de suivre une retraite prêchée par le Père Anthony Saji VC.

Chaque jour :

- ✓ Adoration le matin
- ✓ Chapelet et louange avant chaque enseignement
- ✓ Quatre enseignements suivis d'une brève reprise personnelle.
- ✓ Une messe le soir

Un temps est prévu pour les confessions. C'est votre constance à l'écoute de la parole de Dieu et votre foi qui vont progressivement transformer votre vie.

La retraite commence le dimanche soir (après un repas pris ensemble) et se termine le samedi soir par une messe ouverte à tous. (Vous pouvez prévoir d'être libres vers 17h00).

Apporter votre bible, de quoi prendre des notes, un cierge ou luminaire qui ne coule pas, votre instrument de musique...

Merci de signaler

- ✓ régime alimentaire le cas échéant
- ✓ les dons ou services (animation de la louange et de la messe, sacristie, sono...) que vous pourriez partager durant la retraite.

Cette retraite forme un tout. Pour qu'elle porte des fruits abondants, le père Anthony Saji VC demande que les retraitants s'engagent durant toute la semaine :

1. à suivre la retraite intégralement du début à la fin
2. à participer à tous les enseignements
3. à respecter strictement le silence durant les six jours

Ce sont trois conditions nécessaires pour une garantie de guérison intérieure. (Le manquement au silence peut être motif de renvoi pour préserver le bien commun). Ni radio, ni autres médias. Merci pour votre compréhension.

*Que le Seigneur vous bénisse !*

L'équipe de coordination

**Retraite du Père Anthony Saji VC à PARAY le MONIAL - du 27 mars au 2 avril 2011**



Saint Vincent de Paul  
(1581-1660)

# RETRAITE EN SILENCE

**pour l'approfondissement de la foi  
pour une guérison âme, esprit et corps**

Les AMIS du PÈRE BILL

## MODALITES D'INSCRIPTION

- **INFOS SUR LE CONTENU DE LA RETRAITE** (*pas de renseignements pratiques sur les inscriptions*).

Merci SVP d'avoir la gentillesse de respecter les tranches horaires des bénévoles.

**02 31 88 22 79** ou **06 09 54 76 36**

**04 42 26 86 07** tous les jours de 10h30 à 13h00

- **Réservation/Inscription:** par courrier postal à l'adresse indiquée ci-dessous

Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette retraite prêchée par le Père Anthony Saji VC à l'Hôtel du Prieuré - 8 Avenue Jean-Paul II à Paray-le-Monial du dimanche 27 mars au 2 avril 2011. Nous attendons votre arrivée le dimanche 27 mars entre 15h30 et 18h (messe à la Chapelle des Apparitions à 18h00 pour ceux qui auront voyagés).

### Réservation du séjour

Pour réserver, il est nécessaire d'envoyer votre bulletin d'inscription complété ainsi que des arrhes s'élevant à **70 €** par personne à l'ordre de : Association EMMA et à l'adresse suivante :

**Par la poste :**      **Association EMMA**  
                          **Retraite Père Anthony Saji VC**  
                          **B.P. 4007**  
                          **71600 PARAY LE MONIAL**

A réception votre réservation sera confirmée. **Le solde de votre séjour en pension complète ainsi que les frais d'inscription (50 €) seront payables à votre arrivée sur le lieu de la retraite.**

**Pension complète par personne pour les 6 jours** (disponibilité selon l'ordre d'arrivée de la réservation)- Le prix de pension inclut draps et serviettes, les collations aux pauses matin et après-midi et la taxe de séjour.

Heure des repas : 8h00 : petit déjeuner    12h30 : déjeuner    18h30 : diner

Merci de signaler à l'inscription : **régime alimentaire ou nuits supplémentaires** le cas échéant.

Type de chambre	Chambre à 1 lit Lavabo /douche /WC	Chambre à 2 lits Lavabo /douche /WC	Chambre à 3 lits Lavabo /douche WC sur palier
prix par personne	337.40€	250.40€	214.40€

(1) Les chambres seront disponibles à partir de 17 h le dimanche 27 mars. Elles devront être libérées à 9h30 samedi 2 avril

**Conditions d'annulation** : Les arrhes sont remboursées jusqu'à 30 jours avant la date du début du séjour. Dans le cas d'une annulation entre 30 jours et 24 heures avant le date d'arrivée, les arrhes sont conservées et à valoir sur un prochain séjour dans l'année civile.

**Divers** : Les animaux ne sont pas admis dans l'établissement.

**Retraite du Père Anthony Saji VC à PARAY le MONIAL - du 27 mars au 2 avril 2011**



Saint Vincent de Paul  
(1581-1660)



# RETRAITE EN SILENCE

pour l'approfondissement de la foi  
pour une guérison âme, esprit et corps

Les AMIS du PÈRE BILL

## BULLETIN D'INSCRIPTION

(Renvoyer a: Association EMMA « Retraite Père Anthony Saji VC » BP 4007 71600 Paray le Monial)

	<input type="checkbox"/> M <sup>r</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>elle</sup>	<input type="checkbox"/> M <sup>r</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>elle</sup>	<input type="checkbox"/> M <sup>r</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> <input type="checkbox"/> M <sup>elle</sup>
Nom (en majuscules)			
Prénom			
Adresse			
 fixe			
 si pas de fixe			
E-mail * (en majuscules)	..... @.....	..... @.....	..... @.....

\* L'adresse e-mail nous est précieuse pour vous informer une à deux fois par an, en tant qu'ancien retraitant.

**Frais d'inscription de 50 €** payable sur place à l'association « Les Amis du Père Bill » pour les frais d'administration, d'organisation de la retraite et d'accueil du Père Anthony et de son interprète.

### Frais Pension complète :

Je souhaite dans la mesure du possible être logé(e) en pension complète en :

- chambre 1 pers. avec lavabo, avec douche WC (337.40 €)
- chambre 2 pers. avec lavabo, avec douche WC (250.40€/pers)
- chambre 3 pers. avec lavabo, avec douche, sans WC (WC sur le palier) (214.40€/pers)

Je verse un acompte de 70.00€ par personne soit .....€ (Chèque à l'ordre de Association EMMA)

### Respect des engagements durant la retraite

Je soussigné, ....., m'engage avec la grâce du Seigneur :

- ✓ à faire la retraite de six jours intégralement du début à la fin,
- ✓ à participer à tous les enseignements
- ✓ à respecter strictement le silence durant les six jours

Le ..... /..... /.....

Signature :

**Retraite du Père Anthony Saji VC à PARAY le MONIAL - du 27 mars au 2 avril 2011**